



**HAL**  
open science

## Economie de l'environnement : Bilan et évolutions

Jean-Pierre Amigues

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Amigues. Economie de l'environnement : Bilan et évolutions. INRA sciences sociales, 2018, 3-4/2018 (5), pp.1-3. 10.22004/ag.econ.278769 . hal-03176923

**HAL Id: hal-03176923**

**<https://hal.inrae.fr/hal-03176923>**

Submitted on 22 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## 30 ANS D'INRA SCIENCES SOCIALES

### Economie de l'environnement : Bilan et évolutions

*Depuis sa création, INRA Sciences Sociales est un bon traceur de l'évolution des recherches du département SAE2 sur le thème de l'environnement. La chronologie de ce thème dans le département est d'ailleurs contemporaine de la série. Je vais tenter de dénouer, et aussi de renouer, le fil de cette histoire dans ce qui suit.*

#### Archéologie

Les recherches sur l'économie de l'environnement à l'INRA commencent véritablement au tournant des années 1990. Elles s'organisent autour de trois thématiques : 1) la gestion des externalités négatives de l'activité agricole ; 2) l'évaluation des biens environnementaux non-marchands ; 3) la gestion des ressources naturelles, plus particulièrement de l'eau et de la forêt.

Les quelques chercheurs engagés sur ces thèmes poursuivaient alors un double objectif : répondre aux demandes de plus en plus pressantes des pouvoirs publics et des gestionnaires en charge de la protection de l'environnement et des milieux naturels, à l'échelon local ou national d'une part ; et combler le retard pris par la France vis-à-vis de l'Amérique du Nord ou du nord de l'Europe en matière d'études économiques environnementales, d'autre part.

Outre des effets de structuration scientifique d'équipes, les apports de ces recherches ont été nombreux. Tout d'abord, elles ont permis le développement de capacités d'étude et d'expertise largement mobilisées ensuite par les pouvoirs publics. Les chercheurs du département ne se sont pas contentés d'appliquer sur leurs terrains d'étude des méthodes développées par les anglo-saxons ou les scandinaves, ils ont su innover et proposer des démarches empiriques originales, en économétrie des données individuelles par exemple. Ils ont également contribué à l'élaboration de standards d'étude au niveau national et européen en matière d'évaluation environnementale. Enfin, ils ont largement étendu l'éventail des données mobilisées dans le département, par acquisition directe au travers d'enquêtes, ou indirecte auprès d'acteurs

publics ou privés, les Agences de l'Eau par exemple, à l'époque peu familiers du travail avec des économistes.

Au tournant du siècle, les recherches menées sur le champ de l'économie de l'environnement à l'INRA sont connues et reconnues tant chez nos partenaires que dans la communauté académique. Ce bilan flatteur montre tout de même des limites et des fragilités. Les recherches concernent le seul champ de l'économie sans prise en compte des autres sciences sociales. On peut faire la même remarque concernant l'interdisciplinarité avec les sciences biotechniques et les sciences de l'environnement à l'INRA ou au-delà (agronomie, écologie). Les coopérations internationales instituées, à l'échelon européen en particulier, sont inexistantes. Les liens avec la formation universitaire sont très insuffisants, même si l'université française est elle-même très en retard en économie et sciences humaines et sociales de l'environnement à cette époque. Enfin, alors que l'analyse économique des pollutions d'origine agricole entretient des liens évidents avec l'économie de la production agricole, que l'évaluation environnementale interroge les attitudes des consommateurs et les relations santé-environnement ou que les évolutions de la politique agricole commune rapprochent toujours plus enjeux de production et de protection de l'environnement, la recherche en économie de l'environnement dans le département SAE2 reste largement auto-centrée sur ses objets, sans vision organisée de ses interfaces avec les autres champs d'étude du département.

#### Consolidation et nouveaux départs

Au tournant du siècle, les questions environnementales ne sont plus un « supplément d'âme » de sociétés riches aux

prises avec les conséquences dommageables de leur propre développement économique et industriel mais s'installent au cœur des débats de société et des préoccupations politiques, en France comme en Europe et dans le monde.

En réponse à ces attentes, le contexte institutionnel et scientifique évolue dans un sens très favorable aux recherches sur l'environnement dans le département SAE2. L'INRA s'est réorganisé autour du tripode agriculture, alimentation et environnement, faisant de ce dernier un objet de plein droit du projet scientifique de l'institut. La thématique environnement est devenue un des champs thématiques SAE2. La contractualisation avec les universités permet le rapprochement avec l'enseignement supérieur et la formation doctorale tout en renforçant le positionnement académique des recherches conduites dans le département. La dynamique de recherches sur l'environnement bénéficie également d'effets de génération et de la professionnalisation croissante de ce domaine de recherche à l'international (sociétés savantes, revues, congrès réguliers, financements, bourses post-doctorales, etc.).

La multiplication des articles et dossiers consacrés aux travaux conduits sur l'environnement dans Inra Sciences Sociales en témoigne abondamment. Aux objets anciens, toujours étudiés, s'en ajoutent de nouveaux : changement climatique, principe de précaution, protection de la biodiversité, développement durable. Le thème « eau et biodiversité » fait même l'objet d'un dossier spécial en 2008 (SAE2, 2008)<sup>1</sup>. L'économie continue à dominer mais on voit de premières contributions d'autres sciences sociales, premier signe d'un comblement du déficit disciplinaire. C'est également au cours de cette période que commencent à se développer des recherches interdisciplinaires, sur les enjeux du climat et de la gestion de l'eau en premier lieu. Le rapprochement avec les sciences de l'environnement ou les disciplines biotechniques est rendu possible par l'essor de la modélisation et des approches par simulation dans le département. C'est aussi au cours de cette première décennie que commencent à se développer les recherches en économie expérimentale et comportementale appliquées à l'environnement. Si les travaux d'évaluation des biens environnementaux marquent le pas, les chercheurs du département ouvrent de nouveaux fronts de recherche : risques environnementaux, économie politique de l'environnement et accords internationaux, effets spatiaux et territoriaux, attitudes des consommateurs et des citoyens, sociologie et droit de l'environnement.

A bien des égards, la période est une sorte « d'âge d'or » de la recherche sur l'environnement. Elle bénéficie d'un fort soutien public, acteurs politiques et gestionnaires réagissant aux attentes sociétales. L'Union européenne y joue un rôle moteur tant dans son action qu'en matière de financement de la recherche. Le succès public du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) conforte l'ambition des chercheurs en sciences de l'environnement de conduire une stratégie autonome de définition et de conduite de leurs programmes d'études vis-à-vis de la commande publique. Les sciences humaines et sociales bénéficient grandement de cette évolution, étant de plus en plus systématiquement associées à ces programmes.

La rupture inaugurée par la crise de 2008 va assombrir ce ciel bleu dans la décennie suivante. Un examen plus attentif montre néanmoins de premières fissures avant-crise qui ne vont que s'accroître par la suite. Le cadre scientifique et décisionnel initial était relativement simple et bien maîtrisé. L'environnement est victime d'effets externes négatifs source de défaillance des marchés, défaillances qu'il s'agit de cor-

riger par des instruments normatifs ou économiques appropriés. Les ressources naturelles souffrent d'une absence ou d'une insuffisance de définition de leurs droits de propriété, elles ont souvent une dimension de bien public local, dans le cas de la forêt ou des zones humides, voire même global, dans le cas du climat et de la biodiversité. Dans ce contexte, le rôle de la science est de mesurer et décrire les conséquences des défaillances du système économique, puis de proposer des outils et actions de correction en appui à la gestion publique de l'environnement.

La multiplication des cadres d'intervention des sciences de l'environnement et des acteurs impliqués ou à impliquer, plus seulement publics mais aussi professionnels, associatifs et citoyens, l'importance croissante des dimensions proprement politiques des enjeux environnementaux qui en résulte, le formatage intellectuel imposé par l'animation du débat public et médiatique, l'activisme croissant de lobbies hostiles aux politiques environnementales sont autant d'éléments de contexte qui requièrent des approches nouvelles en économie de l'environnement. La profonde rénovation de la pensée économique à partir des années 1980, bien plus préoccupée par l'organisation collective, les institutions, les jeux stratégiques d'acteurs et les règles que par les modalités de fonctionnement (ou de dysfonctionnement) des économies de marché aurait dû fournir le cadre scientifique approprié à de telles innovations. La production académique du département SAE2 en porte d'ailleurs la trace sous forme de contributions essentiellement théoriques mais sans suffisante contrepartie empirique.

## Difficultés et remaniements

Les conséquences sociales, politiques et économiques de la crise et de la mondialisation vont fortement impacter l'action publique après 2010. Les politiques environnementales sont perçues comme nocives à la compétitivité voire des menaces à la survie de l'activité agricole. La science doit évoluer dans un contexte de plus en plus controversé, au jeu habituel des lobbies s'ajoutent la montée du climat-scepticisme, de la désinformation scientifique ou de la radicalité dans le champ de l'écologie politique. Des doutes de plus en plus sérieux quant à la capacité de la recherche à appuyer au plus près l'élaboration des politiques publiques se font jour. L'incapacité des gouvernements à agir véritablement sur la question du climat est aussi motif de désillusion pour les experts engagés depuis des décennies dans ce combat.

La recherche va réagir de deux manières à ce contexte plus difficile. Elle prend de la distance par rapport à des objectifs de conseil immédiatement finalisés pour l'action publique tout en poursuivant l'extension de son domaine d'étude tant dans ses méthodes que dans les questions abordées. Au plan méthodologique, l'innovation majeure est le développement des approches expérimentales et quasi-expérimentales (*field experiments*). Au plan thématique, émergent les recherches sur les relations santé-environnement, l'agriculture biologique, l'écolabel ou la psychologie économique (*nudges*)<sup>2</sup>. Les travaux de modélisation engagés antérieurement se poursuivent, sur la question de l'adaptation de l'agriculture et de la forêt au changement climatique ou de la dynamique d'usage des sols.

A la fin de la décennie, les faiblesses initiales que j'avais évoquées sont largement comblées, les recherches interdisciplinaires sont solidement implantées et les problématiques largement décloisonnées. L'ambition commune à ces travaux me semble être de proposer une vision compréhensive des enjeux environnementaux posés à nos sociétés,

1. Boy (2005), De Cara et Jayet (1999), Deverre *et al.* (2007), Grolleau *et al.* (2011), Persillet (2012), SAE2 (2008), SAE2 (2011), Treich (2001).

2. Grolleau *et al.* (2011), Persillet (2012), Latruffe *et al.* (2013), Irz *et al.* (2017), Kuhfuss *et al.* (2018).

dans le champ de l'agriculture en premier lieu mais aussi au-delà, s'agissant des consommateurs, des bioénergies ou du domaine émergent de la bioéconomie. Un bémol « d'ancien » toutefois : la tradition économique a accordé beaucoup d'importance à l'idée « d'équilibre », c'est-à-dire à une vision inter-actionniste et faiblement hiérarchique des mécanismes économiques. Les études récentes portant sur la « demande » penchent de plus en plus vers la psychologie et la psycho-sociologie économique tandis que les études de

« l'offre » penchent vers la simulation de paradigmes technologiques étendus, incluant les mécanismes écologiques conçus comme des « technologies naturelles », empruntant ainsi des voies de plus en plus divergentes et de moins en moins conciliables.

**Jean-Pierre Amigues**

INRA, UMR 1415 TSE-R, F-31000 Toulouse, France.

[jean-pierre.amigues@inra.fr](mailto:jean-pierre.amigues@inra.fr)

#### **Pour en savoir plus :**

**Boy L. (2005).** La prise en compte juridique du principe de précaution. *Inra Sciences Sociales*, N°4-5/2004.

**De Cara S. et Jayet P.-A. (1999).** Approche économique de l'effet de serre d'origine agricole. *Inra Sciences Sociales*, N° 3/1999.

**Deverre C., Fortier A., Alphandéry P. et Lefebvre C. (2007).** Les « scènes locales » de la biodiversité : la construction du réseau Natura 2000, en France. *Inra Sciences Sociales*, N° 4/2007.

**Grolleau G., Ibanez L. et Mzoughi N. (2011).** Les programmes d'écolabellisation face aux motivations égoïstes ou altruistes des consommateurs et à la nature publique ou privée des attributs environnementaux. *Inra Sciences Sociales*, N° 4/2010.

**Irz X., Leroy P., Réquillart V. et Soler L.-G. (2017).** Entre préservation de l'environnement et santé, une analyse coût-bénéfice des recommandations alimentaires. *Inra Sciences Sociales*, N°5/2016

**Kuhfuss L., Préget R. et Thoyer S. (2018).** Peut-on « nudger » les agriculteurs vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement ? *Inra Sciences Sociales*, N°6/2017.

**Latruffe L., Nauges C., Allaire G., Cahuzac E., Garapin A. et Lemarié S. (2013).** Freins et incitations au développement de l'agriculture biologique en France. *Inra Sciences Sociales*, N°4/2013

**Persillet V. (2012)** Les biocarburants de première génération : un bilan mondial mitigé. *Inra Sciences Sociales*, N° 1/2012.

**SAE2 divers auteurs (2008).** Eau et biodiversité. Dossier *Inra Sciences Sociales*, N°4-5/2008.

**SAE2 divers auteurs (2011).** Le développement durable : une question cruciale pour les sciences économiques et sociales. Dossier *Inra Sciences Sociales*, N°2-3/2011.

**Treich N. (2001).** Le principe de précaution est-il économiquement acceptable ? *Inra Sciences Sociales*, N° 6/2000.